



**Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/6
29 octobre 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF DU
FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Vingt neuvième Réunion
Beijing, 24-26 Novembre 1999

**PROJET DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE SUIVI ET L'EVALUATION POUR
L'ANNEE 2000**

I Introduction

1. Le projet de programme de travail de l'an 2000 s'inscrit dans une perspective à trois ans de continuation du développement du système de suivi et d'évaluation existant. Cette question est suivie d'une proposition sur les études d'évaluation devant être réalisées en l'an 2000. Sont enfin présentés l'approche méthodologique générale et le budget nécessaire aux études d'évaluation et d'exécution.
2. L'objectif à moyen terme pour la période des trois prochaines années est de globaliser un système rentable de suivi et d'évaluation au secrétariat du Fonds multilatéral. Ceci exige la poursuite du développement de divers éléments qui sont déjà en place et la continuation du travail commencé cette année.
3. L'achèvement du système de suivi et d'évaluation arrive au bon moment puisque la plupart des objectifs relativement faciles, c'est-à-dire les grandes entreprises, ont déjà été converties ou seront converties dans un avenir proche. Les évaluations devraient fournir une meilleure base d'information pour les processus de discussions et de décisions rendus nécessaires par: (i) une insistance plus forte sur la conformité du gel et de la réduction de consommation de CFC dans les pays de l'Article 5 ; (ii) une attention accrue aux petites et moyennes entreprises et, (iii) la création des conditions d'un cadre de travail politique et législatif favorable pour une élimination rapide.
4. Les principaux résultats à atteindre dans les trois prochaines années sont les suivants :
 - (i) les études d'évaluation couvrant tous les secteurs et types de projets (investissement et non investissement) auront été effectuées et présentées au Comité exécutif. En outre, des études thématiques sur des sujets présentant un intérêt particulier pour les discussions et décisions du Comité exécutif auront été préparées.
 - (ii) les arriérés des rapports d'achèvement de projets auront été éliminés (avant la 30ème réunion) et ils auront été reçus à temps, en bon état et régulièrement. Les révisions nécessaires du format du rapport et l'adaptation de types spécifiques de projets auront été finalisées.
 - (iii) le système d'information existant pour le suivi de projets pendant l'exécution continuera d'être développé et utilisé à des objectifs d'évaluation.
 - (iv) une liste de consultants aura été établie.
 - (v) pour rendre le système de suivi et d'évaluation efficace et conformément aux directives du Comité exécutif, tous les acteurs impliqués dans le processus d'identification, de planification, d'approbation, d'exécution et de rapports sur le projet devront fournir des informations et coopérer à la préparation des rapports d'achèvement du projet et des rapports d'évaluation.
 - (vi) une approche systématique de suivi à partir des résultats des évaluations aura été introduites. Elle comprendra l'identification de la ou les parties responsables de

l'instauration des recommandations et du calendrier et des indicateurs servant au suivi de leur exécution, assurant ainsi un système d'évaluation efficace du Fonds multilatéral.

II Etudes d'évaluation prévues en l'an 2000

(a) Principes directeurs

5. Le projet de programme de travail de l'an 2000 pour le suivi et l'évaluation est élaboré sur la base des principes suivants :

- (i) le développement du système de suivi et d'évaluation du Fonds multilatéral en pleine éclosion sera poursuivi ;
- (ii) l'expérience acquise grâce à l'exécution lors du programme de travail de 1999 sera utilisée ;
- (iii) la seconde partie du programme de travail de 1999 sera exécutée. Cela concerne le secteur de la mousse et les projets de formation ;
- (iv) priorité sera donnée aux nouvelles évaluations ajoutées à celles déjà exécutées. Des compresseurs et des réseaux régionaux sont proposés comme suite aux évaluations de réfrigération et aux projets de renforcement institutionnel ;
- (v) les opérations d'évaluation graduelles de tous les secteurs seront poursuivies. Les projets de démonstration de solvants et de bromure de méthyle sont proposés comme nouveaux secteurs à évaluer ;
- (vi) les résultats du suivi en cours des retards d'exécution de projets seront intégrés au plan d'évaluation de tous les secteurs ;
- (vii) une attention particulière sera apportée à l'inclusion d'un nombre suffisant de petites et moyennes entreprises dans les échantillons de projets à évaluer ;
- (viii) les projets d'investissement et les projets ne portant pas sur des investissements seront évalués ;
- (ix) les projets de tous les organismes d'exécution seront couverts, et
- (x) de la flexibilité pour inclure les problèmes supplémentaires émanant des décisions du Comité exécutif sera maintenue.

(b) Modalité d'exécution

6. Afin d'éviter la précipitation qui a caractérisé l'évaluation des activités en 1999, il est proposé pour l'an 2000 qu'un seul rapport d'évaluation finale soit présenté à chaque réunion du Comité exécutif (sauf pour la 30ème réunion). En outre, une étude sera présentée à chaque réunion préparant l'évaluation d'un groupe de projets d'un autre secteur. Les rapports finaux globaux seront présentés deux ou trois réunions après la présentation de l'étude comme indiqué dans la section III(c) ci-dessous.

7. Les rapports finaux globaux intégreront déjà les résultats des consultations au sein du secrétariat avec les organismes d'exécution et les officiers de l'Ozone. Ces consultations sont organisées plus facilement dans les deux mois qui suivent une réunion qu'immédiatement pendant les préparations de la prochaine réunion.

8. Grâce à l'adoption de cette procédure, il deviendra possible non seulement d'apporter plus d'attention à la préparation méthodologique des règles de gestion, d'interviews, directives et structures d'études de cas, mais aussi d'allouer plus de temps à la consultation des acteurs et des représentants des sociétés qui devraient avoir la possibilité de commenter les *observations* et les recommandations de ces consultants.

9. Un rapport annuel sur l'exécution du plan de travail 2000 sur le suivi et l'évaluation sera présenté à la 3ème réunion du Comité exécutif en l'an 2000. Il contiendra un aperçu des résultats d'évaluation obtenus grâce à l'exécution du programme de travail et à l'instauration du rapport obligatoire d'achèvement du projet global. A la même réunion, le projet de programme de travail pour l'année 2001 sera présenté.

(c) Calendrier de la soumission des rapports au Comité exécutif

10. Par suite des considérations ci-dessus concernant les questions d'évaluation et les modalités d'exécution, le calendrier suivant est proposé :

1ère réunion 2000	2ème réunion 2000	3ème réunion 2000	1ere réunion 2001
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final global sur l'évaluation des projets de réfrigération • Rapport final global sur l'évaluation des projets de renforcement institutionnel • Etude sur l'évaluation des réseaux régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final global sur l'évaluation des projets de formation • Etude sur l'évaluation des projets de compresseur (comprenant les climatiseurs d'automobile) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final global sur l'évaluation des projets de mousse • Etude sur l'évaluation des projets de solvants • Rapport sur l'exécution du plan de travail de suivi et d'évaluation (comprenant le rapport global d'achèvement du projet) • Projet de programme de travail 2001 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final global sur l'évaluation des réseaux régionaux • Etude sur l'évaluation des projets de démonstration du bromure de méthyle

11. Un aperçu du nombre de projets par organismes et des fonds approuvés et distribués incluant l'élimination en cours et l'élimination planifiée selon le plan d'achèvement du projet reçu est présenté en Annexe 1.

(d) Approche méthodologique des études d'évaluation

12. Bien que certaines méthodologies d'évaluation spécifiques doivent être développées dans les études, l'approche générale peut être décrite comme suit :

- (i) Un examen en profondeur par des experts techniques en guise de préparation pour les visites de terrain. Ceci consistera essentiellement en un examen des documents liés au projet, des rapports d'achèvement du projet, et de toute autre information pertinente provenant des divers fichiers disponibles au secrétariat ;
- (ii) Développer les directives pour les interviews structurelles qui seront conduites avec le personnel des entreprises, affiner l'approche de collecte de données, sélectionner l'échantillon final des projets à visiter et préparer les calendriers de voyage ;
- (iii) Visites des échantillons de projets sélectionnés dans toutes les régions. Chaque visite donnera lieu à une étude de cas sur le projet ;

- (iv) Rapport de synthèse résumant les conclusions des différentes études de cas et présentant les recommandations à examiner par le Comité exécutif.

(e) Articles du budget principal

13. Le programme de travail de suivi et d'évaluation pour 1999 a prévu 361 000 dollars en frais de consultants et en dépenses de missions, d'équipements, de voyages du personnel et en dépenses variées. Son exécution est toujours en cours. Le budget proposé pour l'exécution du programme de travail 2000 est estimé au même niveau que celui de 1999. (Voir le tableau ci-dessous).

Budget proposé pour le Programme de travail de suivi et d'évaluation 2000

• Trois études d'évaluation à 100 000 dollars chacune pour les frais de consultation et de voyage :	300 000 \$
	24 000 \$
• Quatre études à 6 000 dollars chacune pour les frais de consultation :	30 000 \$
• Voyage du personnel :	5 000 \$
• Equipement :	2 000 \$
• Communication, etc.:	
TOTAL: 361 000 \$	

14. Tout au long de l'année 1999, l'expérience a montré qu'un assistant informaticien était nécessaire en permanence et qu'un soutien de secrétariat à plein temps était aussi nécessaire (voir le budget de secrétariat proposé)

Annexe 1 :

Aperçu des projets et des secteurs proposés pour évaluation

Secteur	Organisme	Nombre de projets approuvés	Nombre de projets complétés	Total des fonds approuvés	Total des fonds décaissés	ODP à éliminer (tonnes)	ODP éliminés (tonnes)	Plan d'achèvement du projet reçu
Formation	Total	179	96	14 325 401	9 618 582	0	0	68
	Bilatéral	43	27	4 544 081	3 628 652	0	0	4
	BIRD	5	3	1 038 195	180 352	0	0	3
	PNUD	31	24	1 227 463	1 223 069	0	0	18
	ONUDI	14	1	710 012	40 237	0	0	1
	PNUE	86	41	6 805 650	4 564 272	0	0	42
Mousse	Total	693	248	215 700 027	91 745 197	39 338	32 944	70
	Bilatéral	8	0	1 001 052	418 417	197	0	-
	BIRD	191	62	72 343 863	30 846 864	13 225	11 824	31
	PNUD	410	147	109 104 986	49 292 189	18 119	10 521	20
	ONUDI	84	39	33 325 126	11 187 677	7 797	10 599	19
Compresseur	Total	47	16	68 325 045	34 393 093	1 678	1 801	11
	Bilatéral	1	-	2 507 500	0	75	0	-
	BIRD	32	9	52 637 303	29 685 660	1 297	851	7
	PNUD	5	3	2 117 395	1 576 530	1	18	2
	ONUDI	9	4	11 062 847	3 130 903	305	932	2
Compresseur de climatiseurs d'automobile	Total	3	2	4 883 039	3 972 045	1	724	-
	BIRD	3	2	4 883 039	3 972 045	1	724	-
Réseaux régionaux	Total	23	19	5 372 800	2 724 186	0	0	-
	PNUE	23	19	5 372 800	2 724 186	0	0	-

Secteur	Organisme	Nombre de projets approuvés	Nombre de projets complétés	Total des fonds approuvés	Total des fonds décaissés	ODP à éliminer (tonnes)	ODP éliminés (tonnes)	Plan d'achèvement du projet reçu
Solvant	Total	100	54	29 846 704	15 183 279	2 219	1 028	38
	Bilatéral	2	0	165 140	0	11	0	-
	BIRD	34	21	10 610 827	7 665 886	686	498	18
	PNUD	28	13	10 627 316	4 102 321	632	173	3
	ONUDI	36	20	8 443 421	3 415 072	889	357	17
Bromure de méthyle (Projet de démonstration)	Total	40	1	12 558 080	1 534 027	16	0	-
	Bilatéral	7	1	1 762 146	377 522	12	0	-
	BIRD	2	0	592 374	0	0	0	-
	PNUD	8	0	2 227 900	0	4	0	-
	ONUDI	23	0	7 975 660	1 156 505	0	0	-
Total général		1 085	436	351 011 096	159 170 409	43 252	36 497	187